



TROPHÉE DES RÉGIONS

Règlement

OBJET

L'objectif de cette action est de **promouvoir le hunter sur le plan régional** par une sélection qualificative organisée au sein des différents CRE.

Ce Trophée n'est pas une épreuve supplémentaire au programme du championnat de France mais donnera lieu à un classement spécifique.

SÉLECTION DES CAVALIERS

La liberté est donnée à la commission régionale de faire sa sélection. Elle peut s'appuyer sur le classement permanent ou choisir un autre mode de sélection.

Pour participer au classement, chaque CRE doit proposer **1 équipe de 4 cavaliers**, en respectant les conditions suivantes :

- Un cavalier participant à l'une des trois épreuves de Style
- Un cavalier participant à l'épreuve jeune
- Deux autres cavaliers à retenir dans une des trois autres épreuves, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite.

La liste des équipes devra être fournie obligatoirement **avant le 2 Juillet 2019**, envoyée par email à l'adresse danielakrugmann@hotmail.com

Les équipes engagées auront la possibilité d'annoncer un cavalier réserviste (appartenant au CRE représenté) en cas de forfait d'un des membres de l'équipe.

Cette annonce devra être faite avant le début des épreuves du championnat.

CLASSEMENT

Les cavaliers seront différenciés par le port d'un brassard de couleur, fourni à l'arrivée des concurrents.

Est déclaré gagnant du «Trophée des régions», l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des trois étapes sur l'addition des quatre cavaliers.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par la meilleure note du cheval de Style.

CALCUL DES POINTS

Pour les 3 cavaliers en Equitation : Addition des points sur l'ensemble des deux premières étapes et la première manche de la 3ème étape.

Pour le cavalier de Style : Addition des moyennes des deux premières étapes et de la première manche de la 3ème étape.

REMISE DES PRIX

Une remise des prix spéciale sera faite le dimanche à la suite des podiums individuels. Aucune dotation ne sera distribuée, seules les 3 meilleures équipes seront récompensées avec des cadeaux.

Le Trophée 2017, gagné par la Bourgogne, en 2018 par les Pays de La Loire, sera remis en jeu et donné pour un an à la meilleure région.

COMMUNICATION

Le CRE est invité à mettre en relation les 4 membres de l'équipe. Afin de promouvoir la discipline du hunter dans les régions, les CRE souhaitant nous rejoindre dans notre démarche devront communiquer à travers leur CDE et distribuer nos moyens de communication (flyers, mails, etc).